



## PROJET de PARC EOLIEN

*Pays de Château-Gontier  
et Pays de Meslay-Grez*



Conseil communautaire  
Mardi 25 janvier 2011

## Sommaire



- 1. Le Projet éolien :**
  - a. Méthodologie
  - b. Contraintes réglementaires
  - c. Scénario final
  - d. Prise en compte des enjeux environnementaux
  - e. Retombées économiques
- 2. Prochaines étapes**



## Sommaire

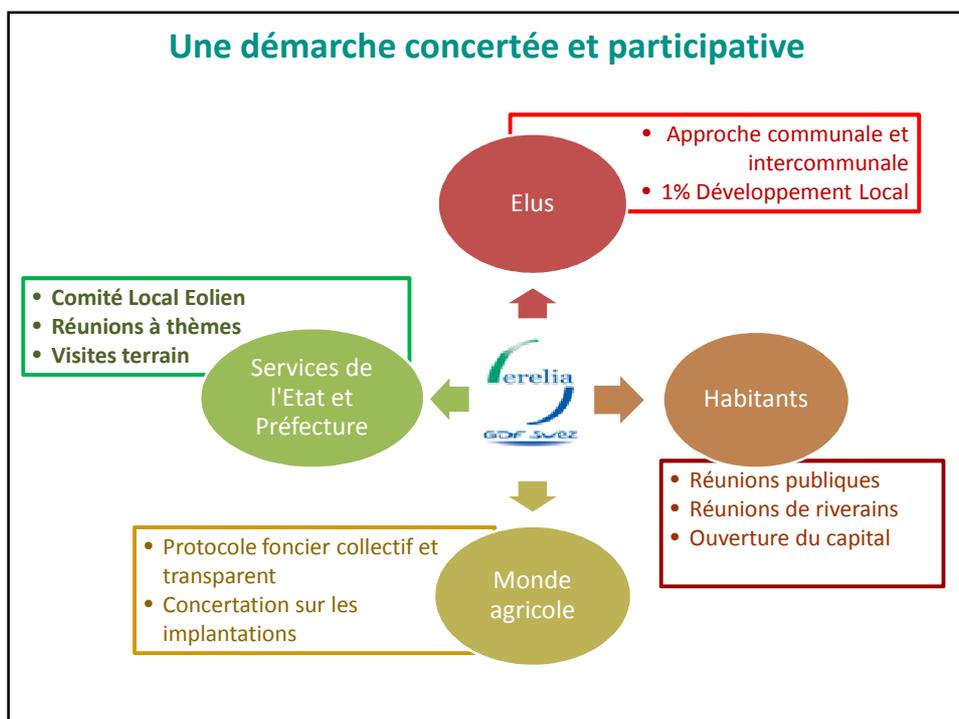
  

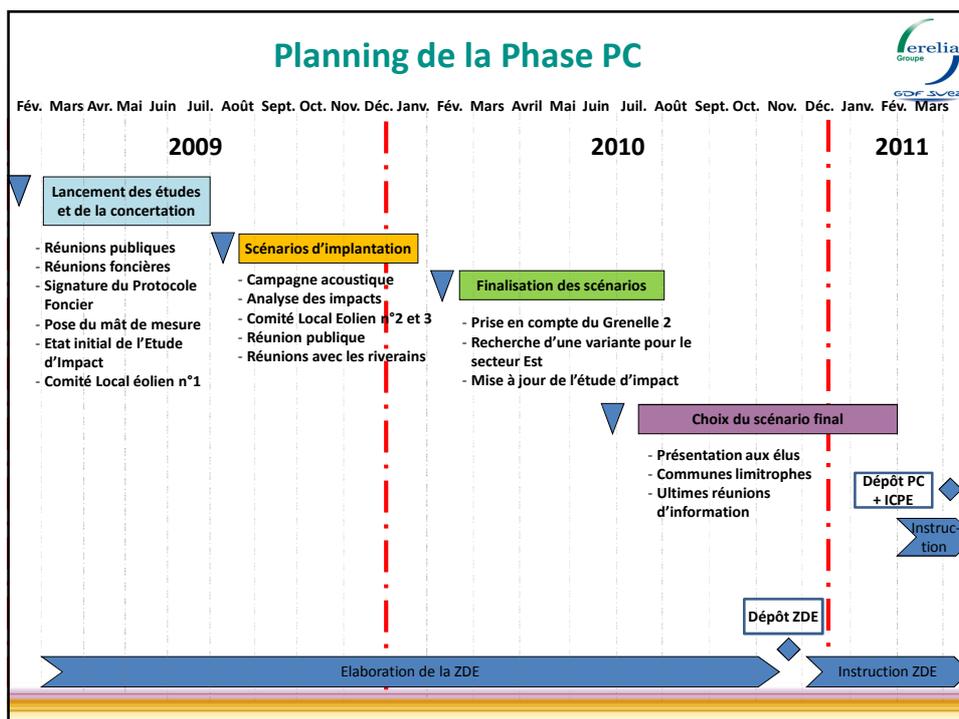

**1. Le Projet éolien :**

→ **a. Méthodologie**

- b. Contraintes réglementaires
- c. Scénario final
- d. Prise en compte des enjeux environnementaux
- e. Retombées économiques

2. Prochaines étapes



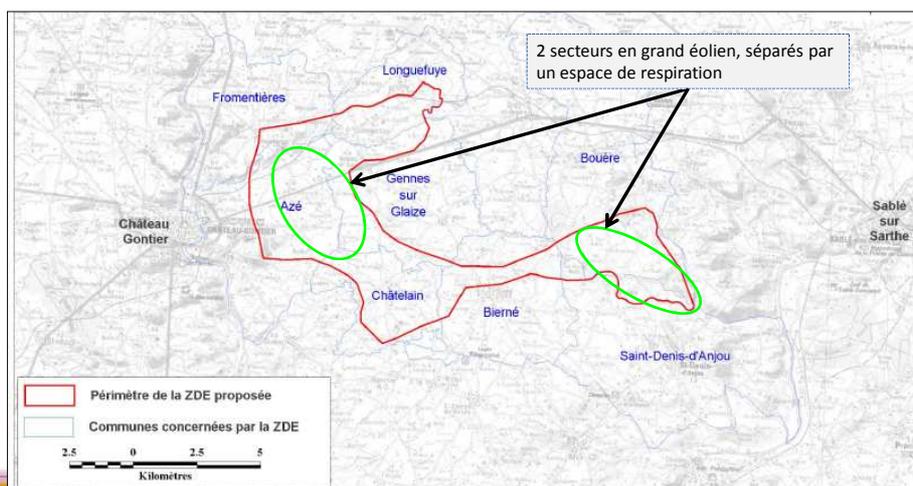
### Sommaire

1. **Le Projet éolien :**
  - a. Méthodologie
  - b. **Contraintes réglementaires**
  - c. Scénario final
  - d. Prise en compte des enjeux environnementaux
  - e. Retombées économiques
2. Prochaines étapes

## Carte de la ZDE (dépôt : 14 déc. 2010)



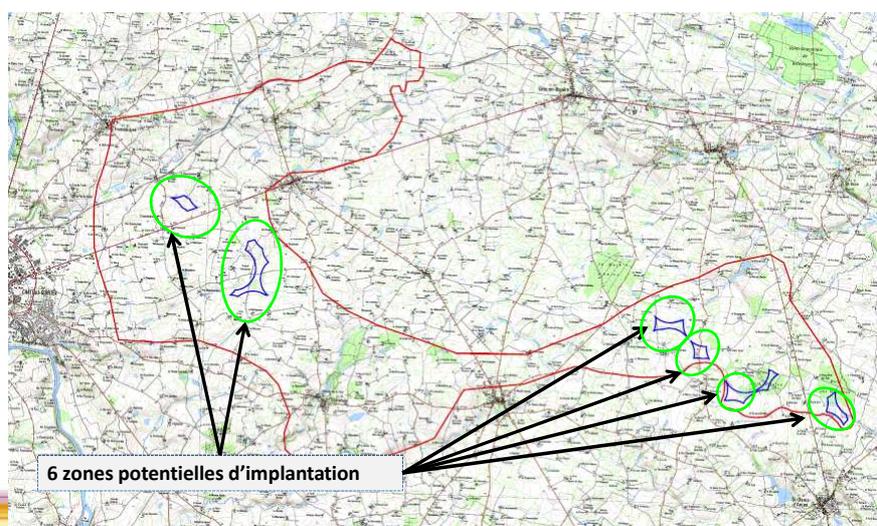
- Exclusion des ZPPAUP au sein du périmètre
- Eloignement par rapport à Château-Gontier et Saint-Denis-d'Anjou



## Carte des contraintes



- Eloignement aux habitations : 500 mètres
- Eloignement aux principales infrastructures (voie ferrée, ligne HT, D28) : 180 mètres
- Absence d'autre contrainte



## Impacts de la Loi Grenelle 2



- **Schéma régional :**
  - ZDE incluse dans les zones « favorables » proposées par le Conseil général ;
  - Dossier en « stand-by » au niveau de la Région
- **Positionnement des éoliennes à 500 mètres** des « constructions à usage d'habitations, immeubles habités et zones destinées à l'habitation. »
- **Seuil minimum de 5 mâts** par « unité de production »
- **Classement des éoliennes en ICPE :**
  - Décret d'instruction ICPE-Eolien attendu à l'été 2011
  - Pièces à joindre au dossier : Etude de danger, Notice Hygiène et Sécurité
  - Réglementation acoustique ICPE
  - Impacts sur les Services instructeurs :
    - Demande de PC : DDT + DREAL, service « Connaissance des Territoires et Evaluation »
    - Demande d'Autorisation ICPE : DREAL, Unité Territoriale Mayenne
- **Proposition d'Erélia : dépôt d'une Demande d'Autorisation ICPE**

9

## Sommaire

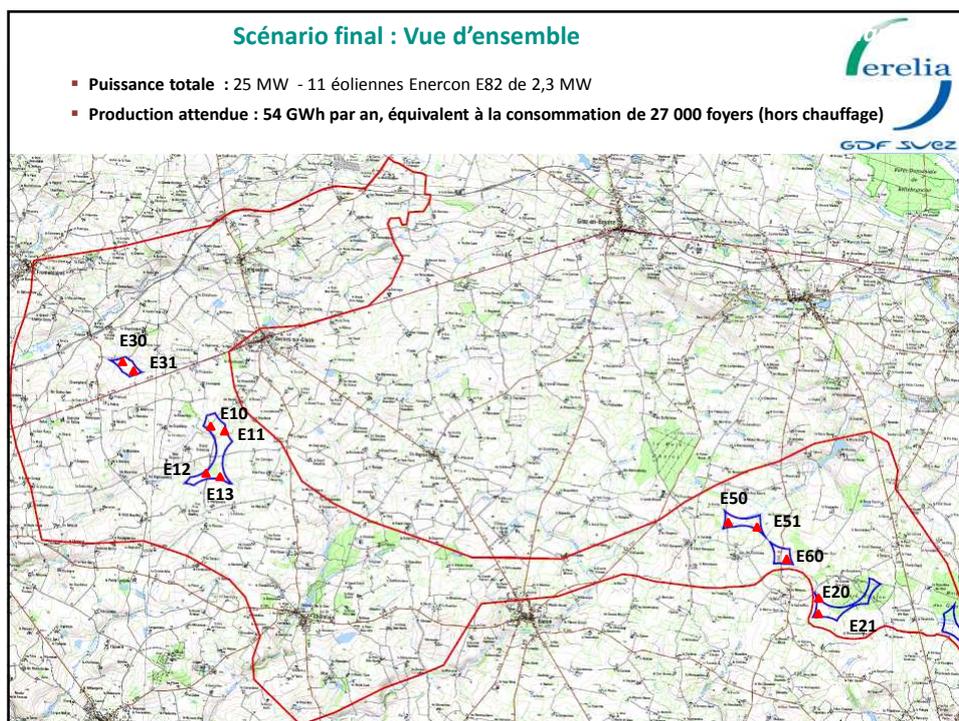


### 1. Le Projet éolien :

- a. Méthodologie
- b. Contraintes réglementaires
- c. **Scénario final**
- d. Prise en compte des enjeux environnementaux
- e. Retombées économiques

### 2. Prochaines étapes





## Sommaire


1. Le Projet éolien :
  - a. Méthodologie
  - b. Contraintes réglementaires
  - c. Scénario final
  - d. **Prise en compte des enjeux environnementaux**
  - e. Retombées économiques
2. Prochaines étapes



## Prise en compte des enjeux environnementaux



### Milieux naturels

- Préservation des zones boisées et des chemins existants
- Eloignement de la zone du Ruisseau des Vallées
- Protection voire renforcement des haies bocagères

### Acoustique

- Eloignement de 500m par rapport aux habitations
- Choix des machines les plus silencieuses

### Avifaune & Chiroptères

- Eloignement 200m par rapport au Bois d'Anjou
- Etude de l'effacement de certaines lignes électriques

### Patrimoine

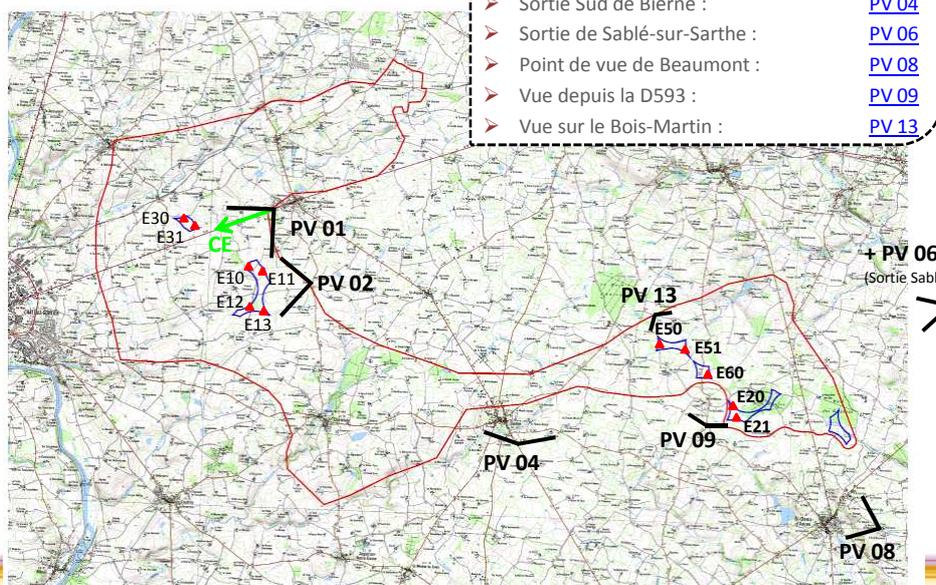
- Limitation des co-visibilités par rapport aux Monuments et zones classées dans un rayon de 15 km autour de la ZDE
- Aménagements paysagers chez les particuliers



13

## Points de vue des vidéo-montages

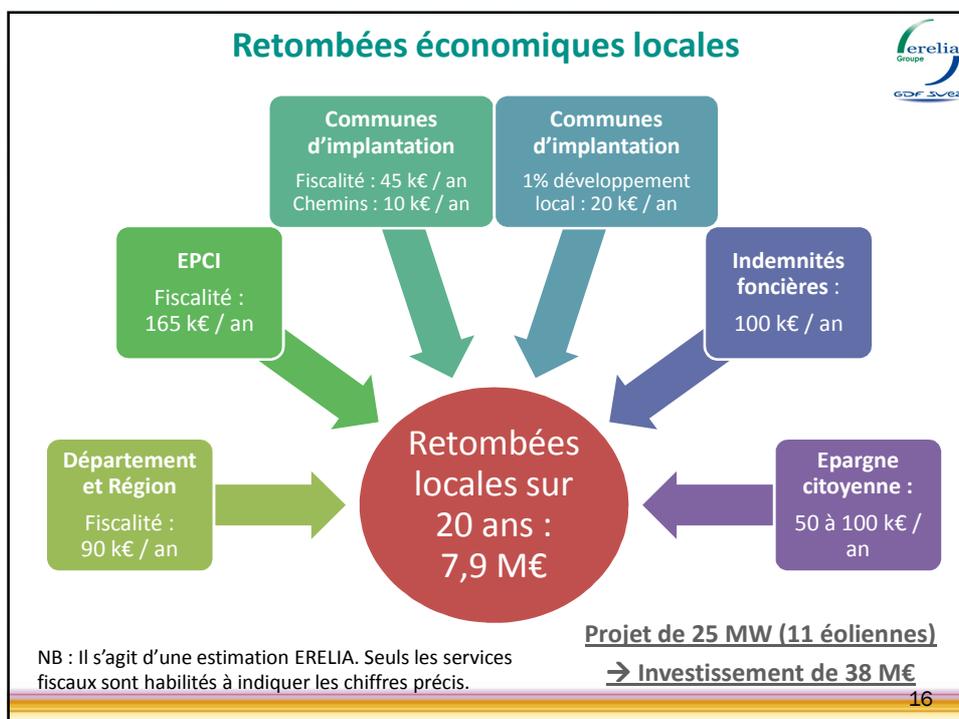
- Sortie de Gennes-sur-Glaize : [CE 02](#)
- Sortie de Gennes-sur-Glaize: [PV 01](#)
- Vue depuis la D589 : [PV 02](#)
- Sortie Sud de Bierné : [PV 04](#)
- Sortie de Sablé-sur-Sarthe : [PV 06](#)
- Point de vue de Beaumont : [PV 08](#)
- Vue depuis la D593 : [PV 09](#)
- Vue sur le Bois-Martin : [PV 13](#)



## Sommaire



1. **Le Projet éolien :**
  - a. Méthodologie
  - b. Contraintes réglementaires
  - c. Scénario final
  - d. Prise en compte des enjeux environnementaux
  - **e. Retombées économiques**
2. Prochaines étapes

## Sommaire



1. Le Projet éolien :
  - a. Méthodologie
  - b. Contraintes réglementaires
  - c. Scénario final
  - d. Prise en compte des enjeux environnementaux
  - e. Retombées économiques

### → 2. Prochaines étapes



## Prochaines étapes



- **Phase d'instruction de la ZDE :**
  - Commission des sites
  - CODERST
  - Consultation des communes
  - Respect de la procédure : affichages...
- **Phase de « pré-instruction » du PC / ICPE :**
  - Une dernière réunion publique pour présenter le projet final
  - Présenter le dossier aux services instructeurs, aux grands élus, etc.
- **Instruction du PC / ICPE :**
  - Avis des services de l'Etat
  - Enquête publique
  - Consultation conseils municipaux (c'est nouveau)
  - Etc.

## Conclusion : Le Projet Eolien en 7 points clés



Partenariat et concertation



1. Un partenariat solide avec les élus depuis 2 ans
2. Une volonté politique particulièrement forte

Impacts environnementaux



3. Un projet respectant les sensibilités environnementales locales
4. Des mesures d'accompagnement adaptées

Acceptation locale



5. Information du public tout au long du projet
6. Actionnariat local
7. Projet de développement local



## Merci de votre attention

